

République du Sénégal
Un Peuple- Un But- Une Foi

Ministère de la Famille, Du Développement Sociale et de la Solidarité Nationale

**PROJET DE LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES
DE TRAVAIL DES ENFANTS**

PRESENTATION DU PROJET

PRESENTATION

I. CONTEXTE

Le Projet de Lutte Contre les Pires Formes de Travail des Enfants, s'inscrit dans le cadre global de la protection des droits de l'enfant et particulièrement de l'élimination des pires formes de travail des enfants, ceci conformément à la convention 182 de l'O.I.T.

Ainsi, il compte apporter une contribution décisive quant à la réduction de la vulnérabilité des enfants issus des couches les plus pauvres de la population sénégalaise qui vivent (ou pourraient vivre) les pires situations d'exploitation et d'exclusion.

Ce projet financé par le **Gouvernement Italien**, constitue un des axes forts du nouveau programme de coopération (**2002- 2005**) entre le **Gouvernement du Sénégal** et l'**UNICEF**.

II. LES OBJECTIFS DU PROJET

II. 1. LES OBJECTIF GENERAUX :

- Contribuer à réduire la vulnérabilité des enfants en situation de risque ;
- Améliorer la situation des enfants affectés par les pires formes de travail et d'exclusion ;
- Appuyer le processus de la décentralisation dans le domaine de la protection spéciale des droits de l'enfant.

II. 2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

- contribuer au renforcement des capacités des Institutions Gouvernementales (centrales ou déconcentrées) et des collectivités décentralisées à mettre en œuvre des politiques et des interventions visant l'élimination des pires formes de travail des enfants.
- Contribuer au renforcement des capacités des opérateurs de base (les O.N.G nationales et internationales et des organisations communautaires), à mettre en œuvre des actions directes de prévention, de protection, de réhabilitation et de réinsertion en faveur des enfants pris dans les pires formes d'exploitation et d'exclusion.
- Développer des stratégies de communication, d'information, de sensibilisation et de mobilisation sociale en vue d'un changement de comportements des communautés de base.
- Améliorer l'état de la connaissance en données quantitatives et qualitatives sur le phénomène par le biais de la recherche-Action.

III. LES BENEFICIAIRES DU PROJET

Le Projet cible tous les enfants en situation de vulnérabilité affectés par les pires formes de travail en général, tout en privilégiant en particulier :

- Les enfants victimes d'exploitation sexuels ;
- Les enfants victimes d'exploitation de par le travail domestique précoce ;
- Les enfants victimes d'exploitation de par la mendicité abusive.

IV. LES ZONES D'INTERVENTION

Neuf départements sont ciblés par le Projet, qui se caractérisent :

- par des situations critiques d'enfants affectés par les pires formes d'exploitation et d'exclusion ;
- Par des indices élevés de sous-scolarisation et de pauvreté ;
- Par une migration juvénile importante.

Il s'agit de :

- **Dakar, Pikine, Guédiawaye, Rufisque** : mendicité abusive des enfants ;
- **Mbour** : Abus et Exploitation sexuels des Enfants ;
- **Saint-Louis** : Abus et Exploitation sexuels des Enfants et mendicité abusive des enfants ;
- **Louga** : Abus et Exploitation sexuels des Enfants et mendicité abusive des enfants ;
- **Fatick** : Travail domestique précoce des Enfants ;
- **Ziguinchor** : Mendicité abusive des enfants.

Dans chaque département, on a identifié un point focal qui sert de relais au projet :

Mbour : O.N.G Avenir de l'enfant ;

Saint-Louis : O.N.G CEGID ;

Fatick : O.N.G Centre Emmanuel;

Ziguinchor : O.N.G ENDA ACAS ;

Dakar : ENDA GRAF et d'autres structures de la société civile

V. STRATEGIES

Le Projet se fonde sur la vision globale et stratégique du Gouvernement du Sénégal dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, où la question des enfants en situation de vulnérabilité et celle des femmes doivent être érigées au rang de priorité stratégique.

A partir de cette vision, le programme sera basé sur les approches suivantes :

- Approche intégrée dans une vision holistique des droits et du développement de l'enfant ;
- Approche sur la base d'actions multi sectorielle axées sur la prévention et la réhabilitation (accès aux services sociaux de base, accompagnement psychosocial, amélioration de l'environnement juridique et économique) appui à la décentralisation pour une meilleure prise en compte des enfants en situation de vulnérabilité à travers la coopération décentralisée au niveau des collectivités locales, des organisations de la société civile, des universités et des instituts de recherche, des écoles et centres de formation spécialisé : partenariat par le jumelage ;
- Promotion du dialogue et du partenariat dans le cadre de la coopération décentralisée avec les ONG italiennes et pour stimuler autres initiatives dans le même cadre ;
- Approche genre
- Approche participative et communautaire
- L'information et la communication sociale
- Approche culturelle du développement socio-économique

- Approche heuristique et obéissant aux règles de la recherche- action en ce sens que le programme doit être évalué tout au long de son développement et s'adapter aux situations de manière dynamique.

VI. REALISATION DU PROJET

Sur le plan du renforcement des capacités des opérateurs gouvernementaux et décentralisés

- La Brigade spéciale des mineurs a été dotée d'un véhicule 4 x 4 d'une motocyclette et d'un matériel informatique ;
- Appui à la formulation des politiques et mise en place d'un mécanisme de coordination ;
- Elaboration du Plan National de Lutte Contre les Abus et l'Exploitation Sexuels des Enfants
- La Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale a été appuyé pour l'exécution d'un plan d'action sur la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants ;
- Des plans locaux de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et / ou de par la mendicité validés et adoptés dans les départements de :
 - Mbour
 - Fatick
 - Saint-Louis
 - Pikine
 - Guédiawaye
- Trois observatoires locaux mis en place à Mbour et à Saint-Louis pour les Abus et Exploitation Sexuels des Enfants et un observatoire à Fatick pour le travail domestique des jeunes filles.

➤ **Sur le plan du Renforcement des capacités des opérateurs associatifs (ONG nationales, internationales et associations de base)**

Appui Technique

- Formation gestion de projet sociaux à l'intention des intervenants directs
- Formation des formateurs en justice juvénile

Appui Financier et logistique

- L'Ong Centre Emmanuel a été renforcée dans ses actions directes de prévention du travail domestiques précoce des jeunes filles à Fatick ;
- L'ONG CEGID a été renforcée dans ses actions directes de lutte contre les Abus et Exploitation Sexuels des Enfants à saint-louis et de lutte contre l'exploitation des enfants de par la mendicité ;
- L'ONG italienne ACRA a été renforcée dans ses actions de prévention du travail domestique précoce des jeunes filles à Ziguinchor ;
- L'ONG italienne CISV renforcée dans ses actions de lutte contre la mendicité à Louga et à Saint-Louis ;
- L'ONG ENDA GRAF renforcée dans ses actions de lutte contre l'exploitation des enfants de par la mendicité à Pikine et Guédiawaye .

➤ **Sur le plan de l'information et de la communication**

- Une session de formation des journalistes sur le traitement de l'information relative aux enfants victimes des abus et de l'exploitation sexuels a été tenue ;
- Un manuel de procédure à l'intention des journalistes sur le traitement de l'information a été élaboré et est en cour de validation ;
- Un avant projet de loi pour renforcer le dispositif pénal dans le domaine des Abus et l'Exploitation Sexuels des Enfants a été élaboré.

➤ **Sur le plan de la recherche - Action**

- En collaboration avec l'UNICEF et le CODESRIA le projet a élaboré un document sur la situation des Abus et l'Exploitation Sexuels des Enfants dans la région de la Sénégalambie ;
- Une étude sur la situation des enfants mendiants à Pikine est en cours.

VII. PERSPECTIVES

➤ Au niveau national

- Pour une efficacité des interventions relatives à l'élimination des pires formes de travail des enfants, il sera tenu un atelier d'harmonisation des différentes interventions ;
 - **Dans le cadre de la lutte contre la mendicité des enfants il sera tenu**
 - Un atelier régional à Dakar sur la situation de la mendicité des enfants ;
 - Un atelier de diagnostic sur la situation de la mendicité des enfants ;
 - Une étude quantitative et qualitative sur la mendicité des enfants dans la région Sénégalienne ;
 - Une tournée nationale de sensibilisation et d'information auprès des leaders religieux sur le phénomène de la mendicité au Sénégal ;
 - Un colloque national visant l'implication des chefs religieux, les autorités politiques sur la situation de la mendicité au Sénégal ;
 - **Dans le domaine de la lutte contre les Abus et Exploitation Seules des Enfants**
 - Tenue d'une campagne nationale d'IEC et de mobilisation sociale sur les abus et l'exploitation sexuels des enfants ;
- Mettre en place un observatoire national pour la promotion et la protection des droits de l'enfants.